



Bilan 2015 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Château-d'Oex

Label "Commune en santé"

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label "Commune en santé", les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles lacunes identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label "Commune en santé" est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite de manière tacite sur présentation d'un rapport d'activités.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 27 mesures développées par la Commune de Château-d'Oex. Le présent bilan a été validé par le groupe de référence du label ainsi que par la Commune de Château-d'Oex :

Service de la santé publique

Programme cantonal « Ça marche ! »

Commune de Château-d'Oex

Alexia Fournier Fall
Responsable

Charles-André Ramseier
Syndic

Eliane Morier
Secrétaire communale

... le ...

Développé par Promotion Santé Valais, le label « Commune en santé » est maintenant également disponible dans les cantons de Vaud et du Jura



1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Engagement formel de la Commune en faveur de la promotion de la qualité de vie	2011 Promouvoir la qualité de vie à Château-d'Oex	Dans le Plan de législation 2011 – 2016, la Municipalité de Château-d'Oex s'est donné comme objectif commun de promouvoir tous les projets dignes d'améliorer la qualité de vie au Pays-d'Enhaut (pôle santé, logements à prix abordables, infrastructures sportives et de loisirs, etc.).	L'ensemble de la population du Pays-d'Enhaut, les résidents secondaires ainsi que les hôtes et toutes les personnes de passage.	Mesure permanente	Soutien financier, matériel, organisationnel ou en personnel, en fonction des projets		Charles-André Ramseier Syndic 079 206 85 14 ramseier.cha@gmail.com	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Commission Qualité de vie du Pays-d'Enhaut Région www.pays-denhaut.ch	1975 Le but de la commission est de mettre en commun les idées de développements	Pays-d'Enhaut Région est une association composée d'environ 190 membres dont les trois Communes du Pays-d'Enhaut, des	L'ensemble de la population du Pays-d'Enhaut. Les réflexions sont proposées par les membres de la	2 à 10 rencontres par année, en fonction des thèmes à traiter	Soutien financier au fonctionnement de Pays-d'Enhaut Région ainsi que des aides occasionnelles en fonction des projets à	La commission porte une attention particulière à ce que les actions à mettre en œuvre soient à disposition du plus	François Margot Conseiller régional 026 924 72 80 francois.margot@pays-denhaut.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

denhaut.ch	<p>sociaux au Pays-d'Enhaut et d'aider, si nécessaire, à la mise en œuvre de projets y relatifs.</p> <p>La commission offre une excellente « caisse de résonance » des possibles problèmes sociaux de la région. Même si son rôle est plutôt au niveau de la réflexion, il lui arrive d'élaborer des projets tels que le Passeport ou 10'000 pas dans ma Commune.</p>	<p>entreprises, des associations ainsi que de nombreux membres individuels. Cette commission est l'une des 5 commissions permanentes. Elle est composée d'environ 15 membres provenant des milieux de la santé, de l'école, de la petite enfance ou ayant des compétences dans l'animation socio-culturelle.</p>	<p>commission ou du Comité de Pays-d'Enhaut Région. Les thèmes régulièrement abordés sont : les besoins de la jeunesse, des migrant-e-s, de la petite enfance ainsi que les besoins des personnes âgées ou fragilisées.</p>		<p>développer.</p> <p>Présence d'un Municipal au sein de la commission.</p>	<p>grand nombre.</p>		
<p>Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut www.pnr-gp.ch</p>	<p>2006</p> <p>Obtention du label « Parc d'importance nationale » en 2012.</p> <p>Objectif : préserver et mettre en valeur la qualité du paysage et renforcer les activités économiques et sociales axées sur le développement durable et une démarche participative des collectivités et habitant-e-s du Parc.</p>	<p>La Commune de Château-d'Oex est l'une des Communes fondatrices de l'Association PNR. Cette dernière propose de nombreuses activités de présentation et de promotion du cadre de vie de la région « Gruyère – Pays-d'Enhaut » autour de 10 domaines d'action. Parmi ceux-ci, des concepts de mobilité durable lors de</p>	<p>Population des 13 Communes membres (7 Communes vaudoises et 6 fribourgeoises). Hôtes de passage.</p>	<p>Mesure permanente</p>	<p>Subvention à l'Association et soutiens financiers et administratifs à certains projets</p>	<p>En fonction des activités proposées. De plus, les compétences du personnel peuvent être mises à contribution pour des réflexions régionales qui ne pourraient se faire au niveau d'une seule Commune.</p>	<p>Philippe Randin Président de l'Association randinp@bluewin.ch François Margot Coordinateur francois.margot@gruyerepaysdenhaut.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p> <p><i>La mesure est validée car elle agit sur l'environnement physique de la Commune tout en intégrant des éléments de mobilité, développement durable et de participation. Possibilité de travailler sur le</i></p>

		<p>manifestations (désalpes), des activités de découvertes accompagnées (cf. Parc à la carte). L'Association PNR aide également à la réimplantation d'arbres fruitiers et de jardins vivriers et propose des espaces de réflexions participatives autour de thèmes tels que l'implication des jeunes ou la valorisation des savoir-faire locaux.</p>						<p><i>critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé).</i></p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--

2. Animation et fêtes

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Animation et fêtes ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Soutien aux associations sportives, culturelles et villageoises www.chateau-doex.ch/fr/societes_locales/societes_chax	Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités locales, afin de favoriser le lien social et intergénérationnel entre les habitant-e-s, les hôtes de passage et les résident-e-s secondaires.	La Commune met à disposition de nombreuses salles et infrastructures aux sociétés locales suivantes : - sociétés de musique (8), afin de favoriser les liens ; - intergénérationnels par le partage de la musique ; - plus d'une vingtaine d'associations sportives ; - importante offre culturelle (salle de spectacles, cinéma, musées, festivals, etc.) ; - nombreuses	Cette multitude d'associations permet à l'ensemble de la population de trouver une activité qui correspondrait à ses besoins.	Mesure permanente	Mise à disposition de locaux, d'infrastructures et de personnel en fonction des demandes. Subventionnement en fonction des besoins.		Municipalité de Château-d'Oex 026 924 22 00	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		manifestations villageoises afin de maintenir le lien social entre les habitant-e-s et les hôtes.						
Festival au Pays des Enfants www.aupaysdesenfants.ch	2013 Animation de la station en été en lien avec le thème « Famille – enfants »	Organisation d'un festival (9 jours) offrant plus de 100 spectacles et animations dans les trois Communes du Pays-d'Enhaut. Le plan de mobilité proposé par la manifestation invite les festivaliers/ères à prendre le train entre les villages et à parcourir de bonnes distances à pied. De plus, plusieurs activités proposées favorisent le mouvement.	18'000 personnes en 2014. Population locale, résidant-e-s secondaires et hôtes de passages.	1 fois par an (dernière semaine de juillet)	Soutiens financiers, mise à disposition de salles, infrastructures et personnel communal	Animations et spectacles gratuits + spectacles payants www.aupaysdesenfants.ch/billetterie	Charles-André Ramseier Président du Comité d'organisation 079 206 85 14	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : ateliers mouvement, alimentation équilibrée, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.</i>
Passeport Vacances www.pasvac.ch/pvpde/pasvac.pdf	1997 Proposer aux enfants du Pays-d'Enhaut des activités originales durant la dernière semaine des vacances scolaires.	En 2015, le Passeport Vacances propose 75 activités différentes allant d'atelier de cuisine à une initiation à l'escrime ou à l'art du papier découpé, en passant	Entre 150 à 200 élèves âgés entre 7 et 16 ans	1 fois par an. La dernière semaine des vacances d'été.	Soutien financier et mise à disposition de locaux	Le Passeport Vacances coûte Fr. 20.- par enfant (Fr. 10.- pour le 3 ^{ème} enfant d'une même famille). Certaines activités demandent un supplément	Estelle Mottier Membre du comité pasvac@paysdenhaut.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de</i>

		par des balades en forêt ou une visite de l'hôpital.				financier (> Fr. 50.- pour un vol en parapente).		<i>promotion de la santé) : choix des activités et des collations, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.</i>
--	--	--	--	--	--	--	--	---

3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Arc-échange	Favoriser l'échange entre parents et enfants en âge préscolaire.	Lieu d'échange entre parents autour d'une petite collation. Présence d'animatrices pour animer les discussions et s'occuper des enfants. Présence, deux fois par mois, d'une infirmière puéricultrice.	Ouvert à tous les parents avec un enfant en âge préscolaire. De 10 à 20 mamans (parfois présence de papas) par rencontre.	Tous les jeudis matins (sauf vacances scolaires) de 9h00 à 11h00 à la salle de paroisse protestante de Château-d'Oex.	Subvention et mise à disposition de la salle	Gratuit (crousille)	Natania Zulauf Accueillante 026 924 46 12 Françoise Chapalay Puéricultrice 026 924 31 41 francoise.chapalay@bluewin.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : choix des thématiques et des collations, eau à disposition, etc.</i>
Maison pour Tous. « Les ateliers du mardi »	1994 Favoriser les liens intergénérationnels et rencontres conviviales entre personnes âgées.	Confection d'article en tricot par des dames du 3 ^{ème} âge afin d'aider financièrement les activités de la	Ouvert à toutes et tous. Présence d'environ 5 personnes.	2 fois par mois	Mise à disposition du bâtiment	Gratuit	Madeleine Graf 026 924 69 26	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets</i>

		Maison pour Tous. Animations, jeux et visites.						<i>en termes de promotion de la santé), 3 (augmentation du nombre de participantes) et 6 (plus grande implication de la Commune).</i>
Maison pour Tous. Activités enfants et ados	1994 Proposer des activités aux enfants et ados de la région.	La Maison pour Tous est une association désireuse de promouvoir des activités variées pour enfants et adolescent-e-s. Ce lieu ouvert est un espace d'accueil et d'écoute encadré par une animatrice et des bénévoles. L'alcool, la fumée et la drogue y sont interdits.	Ouvert à tous les enfants dès 7 ans le mercredi après-midi et aux ados (dès 14 ans) le vendredi soir. Fréquenté par environs 20 enfants.	Tous les mercredis de 14h00 à 18h00 et tous les vendredis de 19h00 à 22h00.	Subventions et mise à disposition du bâtiment	Gratuit	Mélanie Revaz Présidente de l'association 026 924 32 07	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : activités physiques, choix des collations, mise à disposition d'eau, démarche participative avec les jeunes, etc.</i>
Label Youp'la bouge – Garderie du Bout'Ficelle www.boutficelle.ch	2014 Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants entre 2-4 ans.	Le personnel éducatif s'est formé afin que le concept « pour plus de mouvement » fasse partie intégrante de la crèche.	Enfants inscrits au Bout'Ficelle	Mesure permanente	Subventionnement de la structure		Dominique Bieri Responsable pédagogique 026 924 34 25 leboutdeficelle@bluewin.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.
Jardin	1990	Jardin d'enfants	Maximum 10 places	Du lundi au vendredi,	Soutien financier		Maude Chabloz	Mesure validée (cf.

d'enfants la Barbouillette	Proposer un lieu de socialisation pour les enfants en âge préscolaire.	autogéré. Si à ses débuts l'animation était assurée par un tournus entre les mamans membres, elle l'est actuellement par du personnel socio-éducatif formé.	pour des enfants de 2 à 5 ans.	une matinée ou une après-midi.			026 924 59 27	grille) : critères 1-6 remplis.
Espace Prévention : petite enfance www.espace-prevention.ch	Soutien, accompagnement des familles avec enfants d'âge préscolaire. Suivi des enfants nés prématurément.	Visites à domicile, réponse téléphonique, consultations 2 fois par mois.	Toutes les familles avec enfants en âge préscolaire	A domicile ou au téléphone sur demande. Consultation 2 ^{ème} et dernier jeudi du mois en parallèle avec le groupe Arc-échange.	Mise à disposition gratuite de la salle	Gratuit	Françoise Chapalay Infirmière Petite Enfance 026 924 31 41 079 159 85 56 francoise.chapalay@bluewin.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Cette prestation est financée dans le cadre du Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents. Elle est validée car la Commune met gratuitement des locaux à disposition.</i>

4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Membre du réseau suisse des écoles en santé (RADIX)	2010	Possibilité de formations et d'échanges sur la politique de santé mise en place dans les établissements affiliés.		Mesure permanente	Co-financement de certains projets par le biais de l'enveloppe pour activités sportives et culturelles	Gratuit	Geneviève Girard 026 924 58 51 genevieve.girard@vd.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.
Groupe RESBEEA	2004 Groupe de référence et de discussion autour des projets de santé de l'établissement.	Le bilan annuel des actions de santé entreprises est soumis aux personnes présentes, il est discuté, de même que les projets envisagés pour l'année suivante.	Représentant-e-s des PPLS, PSPS, Municipaux, direction, enseignant-e-s, médecin et infirmier/ère scolaire, conseil des délégué-e-s, gendarmerie, représentant-e-s des sociétés et associations locales en lien avec l'enfance et la jeunesse.	Chaque printemps	Participation des Municipaux aux séances de coordination	Gratuit	Geneviève Girard 026 924 58 51 genevieve.girard@vd.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Réfléchir à des objectifs pour la prochaine phase de labellisation.</i>

Cours de 1ers secours	Au moins depuis 2000 Avec le concours des ambulanciers de l'hôpital de Château-d'Oex.	Démystifier l'ambulance et responsabiliser chacun face à une personne en danger, dans la mesure de ses moyens.	Tous les élèves, les ambulanciers, les maîtres qui accompagnent les élèves.	Tous les deux ans pour les élèves (alternativement avec la formation des maîtres).	Cours financé par l'ASIPE (Association intercommunale)	Gratuit	Eric Fatio 026 923 43 53 eric.fatio@hopital-pae.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Jardin scolaire et jardin à la ferme	Avant 2000 pour le premier, 2013 pour le second	Faire découvrir aux petits élèves les travaux du jardin et le cycle des plantes. Transformer les fruits et légumes récoltés. Favoriser une alimentation saine et de saison.	2 classes 1-2P depuis quelques années	Mesure permanente	Mise à disposition de terrain + soutien financier de l'ASIPE (Association intercommunale)	Gratuit	Laurence Marmillod 026 924 70 92 laurence.marmillod@vd.educanet2.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Programme cantonal des dépendances	2012	Renforcer les compétences des professionnel-le-s dans la prévention des dépendances.	Tous les adultes de l'école	Procédures mises en place de manière pérenne	Si nécessaire, mise à disposition gratuite de la salle du Conseil communal		Geneviève Girard 026 924 58 51 genevieve.girard@vd.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.

5. Economie et commerces

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Economie et commerces ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Cours de français pour personnes allophones	2004 Favoriser l'intégration et l'employabilité des personnes migrantes.	Cours de français organisés en collaboration avec le BCI.	Migrant-e-s allophones	7 classes (4 niveaux) par semestre	Subventions et mise à disposition des locaux	Fr. 60.- par semestre (15 à 17 cours) + Fr. 40.- pour le matériel pédagogique	Carine Morier-Genoud c.morier-genoud@bluewin.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Cours App-App http://formati-on-apprentis.ch/appui-apprentis.html	2014 Organisation de cours d'appui pour apprenti-e-s.	Pays-d'Enhaut Région organise des cours d'appui en faveur des apprenti-e-s de la région par des répétiteurs/trices.	La mesure App-App favorise la réussite des apprenti-e-s en offrant des appuis scolaires spécifiques. Les groupes sont limités à 3 ou 4 personnes. Les appuis se déroulent en soirée à raison de 2 heures par semaine. L'admission de l'apprenti-e est décidée après un entretien par un-e intervenant-e socio-pédagogique de l'association TEM. Les	1 à 2 cours par semestre	Par le biais du financement de Pays-d'Enhaut Région	Fr. 5.- par heure (payé d'avance)	Eveline Charrière 026 924 72 80 eveline.charriere@pays-denhaut.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

			répétiteurs/trices sont des étudiant-e-s d'écoles supérieures, sélectionnés par TEM.					
Projet LIFT http://www.paysdenhaut.ch/pays-a-vivre/formation/projet-lift-pour-les-jeunes	2011 Sensibilisation positive d'élèves au monde du travail	Coaching et organisation de stages en entreprises sur une période de 3 ans, à raison de quelques heures par semaine. Ce projet permet aux jeunes de mieux appréhender la vie professionnelle et au personnel encadrant d'atténuer certains préjugés. Le lien social ainsi mis en place redonne confiance aux jeunes et aux employeurs.	3 x 10 élèves de la 9 ^{ème} à la 11 ^{ème} HARMOS	Mesure permanente	Financement d'un poste de coordinatrice par l'ASIPE (Association intercommunale)	Gratuit. Le stagiaire reçoit un petit « salaire » pour son activité au sein de l'entreprise.	Carole Ramel 079 640 52 61 liftpaysdenhaut@gmail.com	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Sentiers pédestres www.chateau-doex.ch/fr/sporsts/marche	Mettre à disposition de la population un réseau de sentiers pédestres	Entretien et balisage de 396 km de sentiers pédestres au Pays-d'Enhaut (dont 224 km à Château-d'Oex). Les trois Communes du Pays-d'Enhaut financent un poste de coordinateur afin de contrôler l'entretien des sentiers et de proposer des aménagements spécifiques pour faciliter l'accès aux marcheurs, VTT voir aux cavaliers/ères.	Population locale et hôtes de passage	Mesure permanente	Financement d'un poste de coordinateur + entretien usuel (environs Fr. 120'000.- par an)	Gratuit. Carte des sentiers du Pays-d'Enhaut (Fr. 28.-).	Michel Morier-Genoud Coordinateur m.morier-genoud@bluewin.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Eventuellement, possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : balades accompagnées, rabais sur la carte pour les habitant-e-s, aires de pique-nique, etc.).</i>
Terrain multi-sports	2013 Mettre à disposition un terrain multi-	Réfection complète du terrain de foot et aménagement d'un	Jeunes du village, club de foot et sportifs/ves du	Construction pérenne	Financement de l'ensemble des infrastructures	Gratuit	Eric Grandjean Municipal e.grandjean@bluewin	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6

	sports accessible en tout temps	terrain multi-sports extérieurs au-dessus du nouveau parking souterrain du village.	« dimanche ».				.ch	remplis. <i>Eventuellement, réfléchir à comment valoriser le terrain (animation, organisation de tournois, etc.).</i>
Parcoursvita	Proposer des activités sportives en pleine nature	Parcoursvita dans la forêt du Berceau	Population locale, clubs sportifs et hôtes de passage	Mesure permanente	Entretien du parcours	Gratuit	Xavier Féal Responsable adjoint au service des travaux xavier.feal@chateaudoex-admin.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.
Réfection de la place et de la rue du village	2009 – 2011 Mettre à disposition de la population un centre du village convivial	Réfection complète de la rue et de la place du village. Concept urbanistique permettant d'améliorer la convivialité. Possibilité de rendre la rue piétonne pour des manifestations.	Population locale et hôtes de passage	Mesure permanente	Financement	Gratuit	Charles-André Ramseier Syndic 079 206 85 14 ramseier.cha@gmail.com	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Places de jeux www.chateau-doex.ch/fr/famille	Mettre à disposition des petits enfants des lieux où se défouler en plein air	Plusieurs places de jeux sécurisées (Village, Grands-Prés, les moulins et l'Etivaz)	Familles avec petits enfants	Mesure permanente	Financement et entretien	Gratuit	Xavier Féal Responsable adjoint au service des travaux xavier.feal@chateaudoex-admin.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD. <i>Eventuellement et si possible, mettre à disposition des enfants de l'eau potable.</i>
Pôle Santé du Pays-d'Enhaut	2014 Mettre à disposition	Regroupement des diverses institutions	Population locale et hôtes de passage.	Mesure permanente	Co-financement du projet avec les autres		Christian Daenzer Municipal	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6

	de la population et des hôtes de passage des infrastructures médicales de qualité. Améliorer la coordination entre tous les acteurs de la santé.	médicales de la région en une seule unité. Développement d'un cabinet médical de groupe et reconstruction d'un EMS. Ces synergies devraient permettre de mieux coordonner les offres de soins avec celles de prévention déjà organisées par l'Hôpital du Pays-d'Enhaut.			institutions. Mise à disposition du terrain. Présence d'un Municipal de Château-d'Oex au sein du Conseil de Fondation du Pôle Santé.		079 319 98 59 christian@cdaenzer.ch	remplis.
Piscine communale www.piscine-camping-restaurant.ch	Mettre à disposition une infrastructure sportive accessible à toutes et à tous	Le complexe de la piscine communale comprend : un bassin de 50 x 30 mètres, une pataugeoire et un toboggan de 70 mètres. Bassin chauffé de mai à septembre.	Population locale et hôtes de passage	Construction pérenne	Financement de l'ensemble des infrastructures et d'une partie de l'entretien (environs Fr. 180'000.- par an).	Entre Fr. 4.- et Fr. 9.-.	Andréas Henchoz Tenancier du complexe piscine-camping 026 924 42 32 piscamp@hotmail.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

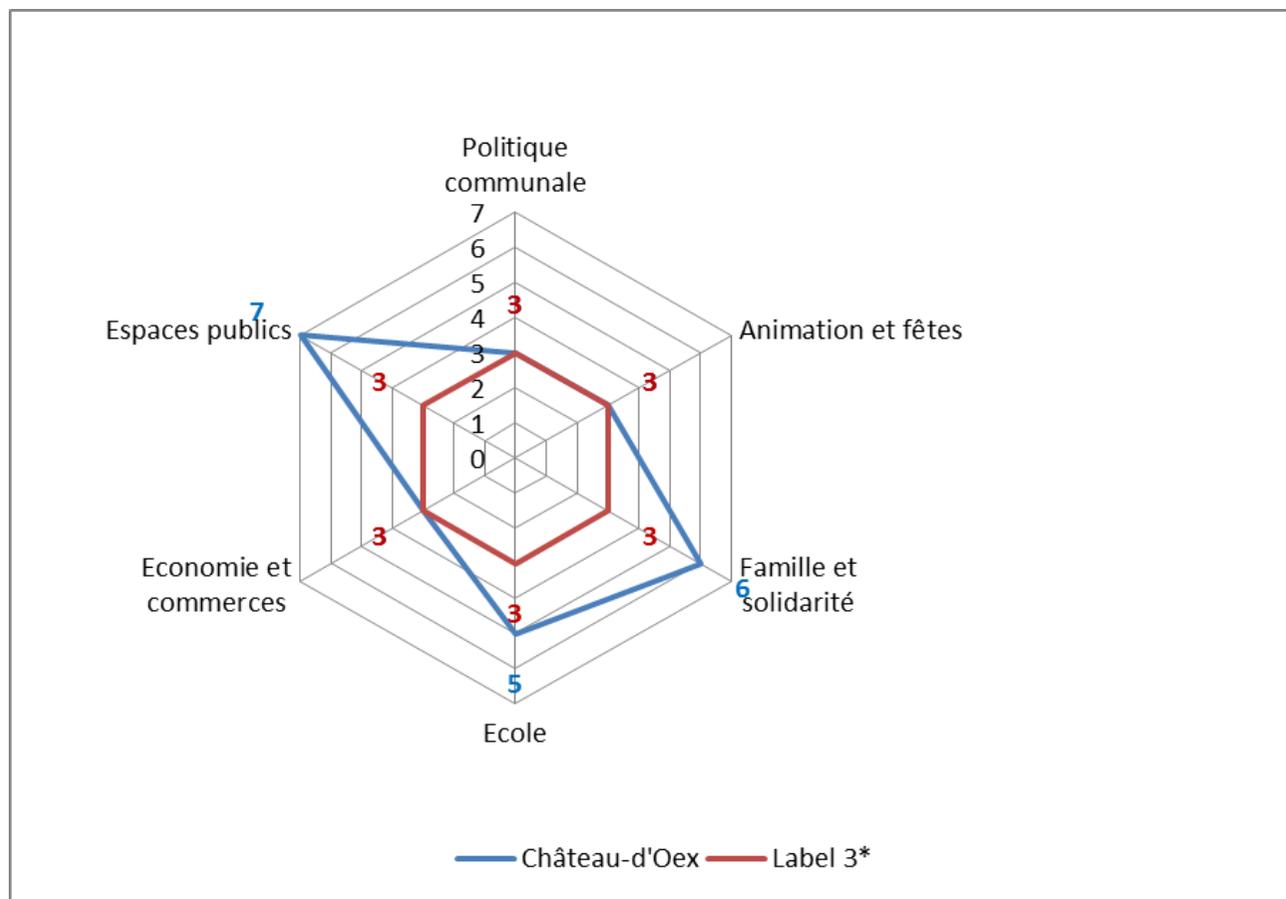
Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les lacunes observées. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

Lacune (description)	Proposition de mesure

Développé par Promotion Santé Valais, le label « Commune en santé » est maintenant également disponible dans les cantons de Vaud et du Jura



En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales demandées** afin d'obtenir le label 3 étoiles (en rouge).



Développé par Promotion Santé Valais, le label « Commune en santé » est maintenant également disponible dans les cantons de Vaud et du Jura

